

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 22 JUILLET 2026

Présents : M. MOUTET, maire-président, Mme LOISON, M. LAPLACE, Mme COUDROY, M. CLEMENCEAU, Mme DARRIEUTORT, M. LARTIGUE, Mmes PERES, DOMBLIDES, adjoints, MM. MELIANDE, CHALARON, Mmes NARIOO, CAZALIS, LABARERE, M. GORMAND, Mmes LABAISSE, CORIC, DESTAINVILLE, MM. FONS, VICARD, BESSAUD, Mme ROUX, M. MORNAY, Mmes CARREZ, LAMAZERE DESTUGUES, MM. CRESSON, DELTEIL, BERGES, LAGAHE.

Absents avec pouvoir : MM. PERRIN (pouvoir à Mme LABARERE), PEDEDAUT (pouvoir à M. MELIANDE), POLLE (pouvoir à Mme COUDROY), Mme PIT (pouvoir à Mme LAMAZERE DESTUGUES)

Secrétaire de séance : Mme LOISON

26 – 131 - ESPACE FRANCIS PLANTÉ : MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Rapport présenté par Madame NARIOO, conseillère municipale :

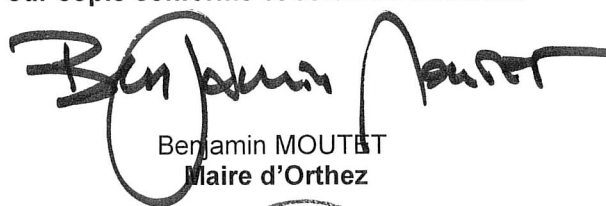
Le règlement intérieur de l'Espace Francis Planté définit le fonctionnement du théâtre Francis Planté et de la salle Darius Milhaud (conditions de mise à disposition, modalités de réservation et d'utilisation, règles relatives à l'utilisation des lieux...).

Il convient d'y apporter une mise à jour concernant les conditions tarifaires de l'article 1.8.

Après en avoir pris connaissance, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le règlement intérieur de l'Espace Francis Planté.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le règlement intérieur de l'Espace Francis Planté.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 22 juillet 2026
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**


Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez



Publiée le